

inventaire mobilier mais pas eu de notification écrite du notaire

Par posezposez, le 28/12/2012 à 11:20

bonjour suite à deces nous avons ma soeur et moi la nu propriété de la maison or les meubles ont été mis sur le testament et un inventaire a été fait par le notaire, et je n'ai aucun courrier de la part du notaire faisant état de ce que chacune a comme mobilier. De ce fait on me demande les cles pour rentrer mais tant que je n'ai pas un document officiel du notaire je fais quoi....